



**VERVIERS**

URBANISME  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 26



Réf : 2024C0009-AF

**Le présent avis est adressé à tous les propriétaires et occupants des biens situés dans un rayon de 50 mètres de(s) la parcelle(s) concernée(s) par les travaux ci-dessous.**

## URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que la Fonctionnaire déléguée est saisie d'une **demande de permis d'urbanisme** introduite par la Ville de Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers.

Le terrain concerné est situé Rue de Franchimont 12 à 4800 Verviers et cadastré division 1, section D, n°418W5, 418X5.

Le projet porte sur : **Agrandissement de la Crèche "Les enfants de la Tourelle"**.

Le projet est soumis à enquête publique en vertu des articles D.IV.6, D.IV.40, D.VIII.7 et suivants du Code du Développement Territorial pour le(s) motif(s) suivant(s): **la demande implique une dérogation au plan de secteur (zone de parc) et des écarts au Schéma d'Orientation Local n°6 concernant la zone d'implantation libre (l'espace latéral est insuffisant entre la construction projetée et les constructions qui l'entourent) et les matériaux (la brique de ton anthracite, le bardage bois et les panneaux colorés ne font pas partie de la liste des matériaux autorisés).**

**Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse ci-après, sur rendez-vous :**

- Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30 ;
- Administration communale de Verviers, service technique de l'Aménagement du Territoire, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les mardis 14/05, 21/05, 28/05 de 16h00 à 20h00.

**Il y a lieu de prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.**

Date d'affichage de l'avis : 06 mai 2024

**L'enquête publique est ouverte le 13 mai 2024 et clôturée le 28 mai 2024.**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **28 mai 2024 à 11h00** au service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers. Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à signaler au préalable votre présence.

**Les réclamations et observations écrites, clairement identifiées et datées, sont à adresser au Collège Communal de Verviers :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers;
- par télécopie au numéro 087/327.549;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@verviers.be](mailto:info@verviers.be);
- remises au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER ou à l'agent communal désigné à cette fin au service Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme/2024C0009-AF (réf. du dossier).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575), de l'agent communal désigné à cette fin (087/327.541) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

A Verviers, le **03 MAI 2024**

Par ordonnance :  
La Directrice générale f.f.,



Colette MOXHET.



Le Bourgmestre f.f.,



Maxime DEGEY.